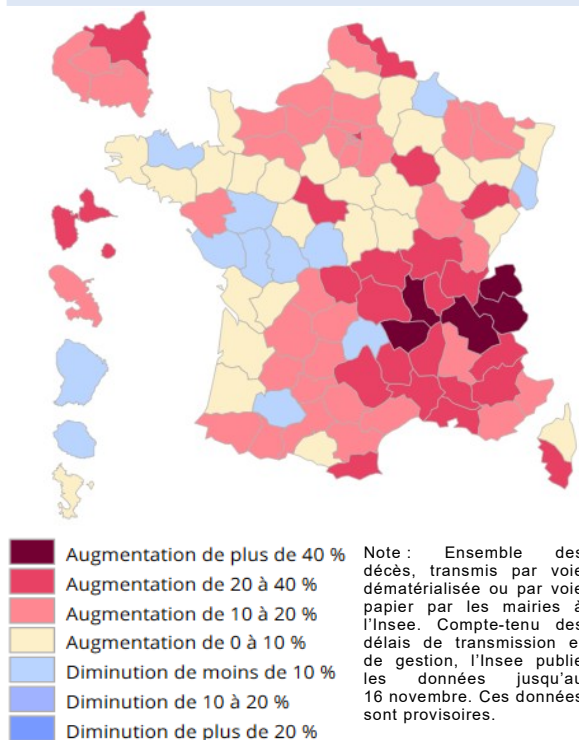




Exceptionnellement, pendant la pandémie de la Covid-19, l'Insee diffuse régulièrement le nombre de décès, toutes causes confondues, par jour et par région et par département. En Centre-Val de Loire, le nombre de décès s'élève à 19 147 entre le 1^{er} mars et le 16 novembre 2020, soit 6,5 % de plus qu'en 2019 sur la même période. Les statistiques diffusées sont provisoires (*note méthodologique*). Elles sont disponibles sur Insee.fr à l'adresse suivante : www.insee.fr/fr/statistiques/4487854

Evolution des décès cumulés du 1^{er} septembre au 16 novembre 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} septembre au 16 novembre 2019 par région



Note : Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte-tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les données jusqu'au 16 novembre. Ces données sont provisoires.

Source : Insee, état civil

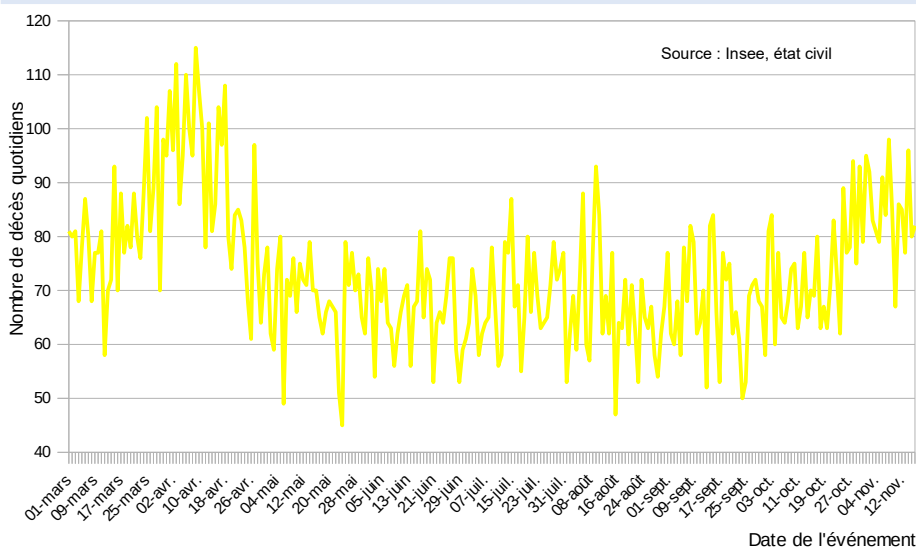
En Centre-Val de Loire, le nombre total de décès survenus entre le 1^{er} septembre et le 16 novembre 2020 est supérieur de 12 % à la moyenne entre les mêmes dates des années 2018 et 2019.

Depuis le 1^{er} mars 2020, jusqu'au 16 novembre 2020, la région a enregistré une croissance du nombre de décès totaux de + 6,3 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2018 et 2019.

Entre le 1^{er} septembre et le 16 novembre 2020, le Loir-et-Cher est le département le plus impacté, avec un nombre total de décès en hausse de 21,2 % par rapport à la même période de 2019.

Depuis le 1^{er} mars 2020, l'Eure-et-Loir est le département le plus affecté de la région, avec une hausse des décès de près de 11 % supérieure à la moyenne des années 2018 et 2019. Les deux départements les plus peuplés de la région, le Loiret et l'Indre-et-Loire, présentent la hausse la moins nette, avec de l'ordre de 3 % de hausse par rapport aux deux années précédentes.

Nombre de décès par jour en Centre-Val de Loire du 1^{er} mars au 16 novembre 2020



Avertissement : lorsqu'une baisse est constatée en fin de période, elle peut être due au fait que tous les décès concernant cette dernière période ne sont pas encore connus de l'Insee. Elle est donc à interpréter avec précaution en attendant l'actualisation des données.

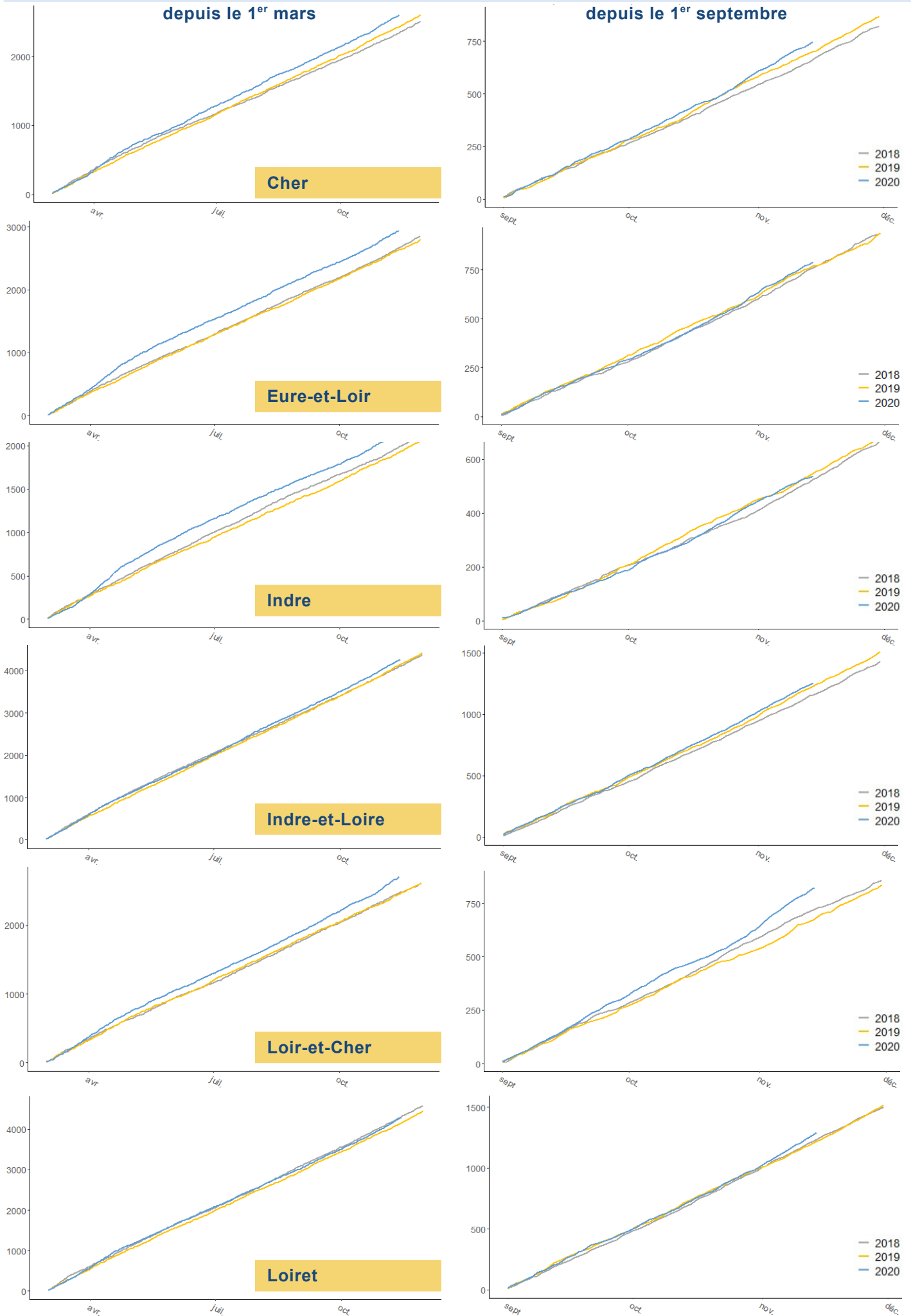
Ce graphique représente le nombre de décès quotidiens survenus en Centre-Val de Loire entre le 1^{er} mars et le 16 novembre 2020, toutes causes confondues. On remarque la vive accélération des décès entre le 21 mars et le 20 avril 2020, puis la décroissance jusqu'à fin avril.

L'arrivée de la seconde vague de décès liés à l'épidémie de Covid-19 est également visible depuis le 17 octobre 2020.

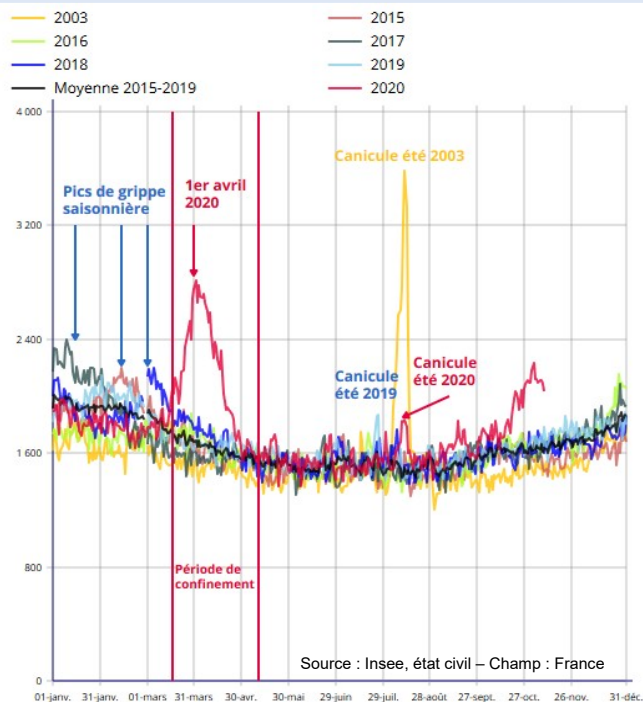
Au cours de l'été, un pic des décès a été observé début août.

Le pic quotidien des décès atteint 115 le 9 avril 2020 lors de la première vague épidémique, contre 98 le 8 novembre 2020 pour la deuxième vague.

Nombre de décès cumulés jusqu'au 16 novembre 2020



Décès quotidiens en France en 2020 comparés aux 5 dernières années et à la canicule de 2003



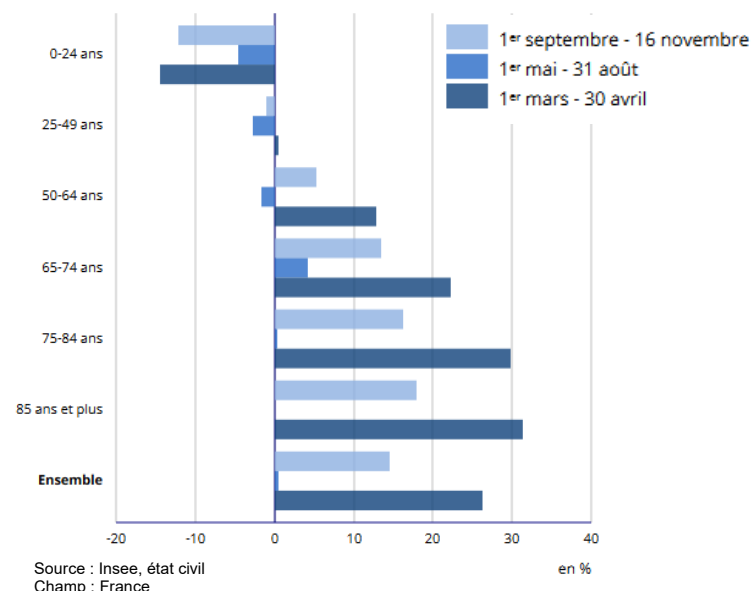
Ce graphique représente le nombre de décès quotidiens survenus chaque jour en France pour les années 2015 à 2020, ainsi qu'en moyenne sur la période 2015-2019. La courbe de l'année 2003 est également représentée pour visualiser le pic de mortalité dû à la canicule de l'été 2003, bref et intense, en particulier en Centre-Val de Loire.

Il illustre la très vive accélération des décès à partir de la mi-mars 2020 jusqu'au 1er avril, puis la décrue jusque fin avril (courbe rouge). Sur la période de mai à juin 2020, les décès sont proches de ceux survenus au cours de la même période les années précédentes.

Au cours de l'été 2020, un pic des décès a été observé du 10 au 12 août. L'arrivée de la seconde vague de décès liés à l'épidémie de Covid-19 est également visible depuis le 18 octobre 2020.

Plusieurs épisodes de grippe saisonnière récents ont enfin entraîné une surmortalité importante : l'épidémie de l'hiver 2016-2017 dont le pic a été atteint en janvier 2017 ; un peu plus loin dans le passé, l'épidémie de l'hiver 2014-2015 avec un pic en février 2015 ; plus récemment, l'épidémie de grippe de l'hiver 2017-2018 qui a duré jusqu'en mars 2018.

Evolution du nombre de décès cumulé selon l'âge par rapport à 2019 en France

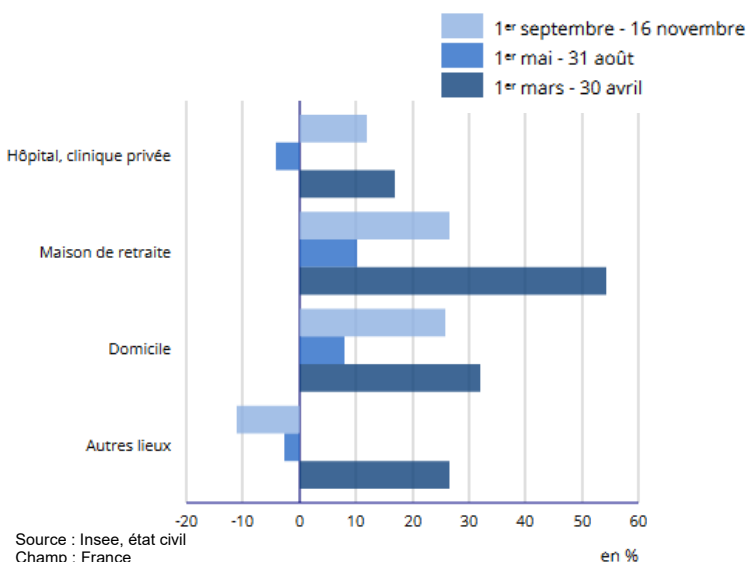


Si le nombre de décès en France est supérieur de 14 % entre le 1^{er} septembre et le 16 novembre 2020 par rapport à la même période de 2019 pour l'ensemble de la population, il est stable (- 1 %) pour les 25-49 ans, et en forte baisse pour les plus jeunes : - 12 % pour les moins de 25 ans.

Le nombre de décès augmente de 5 % en un an pour les personnes de 50 à 64 ans et de plus de 13 % pour les personnes plus âgées.

Au total, le nombre de décès augmente – sur cette période entre 2019 et 2020 – de 13 % pour les femmes et de 16 % pour les hommes.

Evolution du nombre de décès cumulé selon le lieu par rapport à 2019 en France



Entre le 1^{er} mars et le 16 novembre 2020, 463 576 décès ont eu lieu en France en 2020 : 11 % de plus qu'en 2019 (+ 46 200 décès) et 10 % de plus qu'en 2018 (+ 42 000 décès).

Alors que sur la période de mai à août 2020, les décès ayant eu lieu à l'hôpital ou en clinique diminuaient par rapport à la même période en 2019 (- 4 %), ils augmentent entre le 1^{er} septembre et le 16 novembre 2020 par rapport à 2019 (+ 12 %).

Les décès survenus en maison de retraite ou à domicile depuis le 1^{er} septembre demeurent nettement plus nombreux qu'en 2019 (respectivement + 27 % et + 26 %).

Remarque : l'information sur le lieu de décès transmise par les mairies est déclarative et sa qualité dépend du degré de connaissance du déclarant sur les circonstances du décès.

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

A partir du RNIPP, l'Insee met à jour mensuellement le nombre de décès sur les champs France métropolitaine (en remontant à janvier 1946, www.insee.fr/fr/statistiques/serie/000436394) et France (en remontant à janvier 1994, et 2014 y compris Mayotte www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001641603).

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de COVID-19. Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie. Elles sont transmises par les mairies aux Directions régionales de l'Insee soit de manière dématérialisée, soit sous forme papier.

Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee d'une semaine au maximum. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee. En pratique, ces délais légaux peuvent être allongés pour une partie des communes, ainsi qu'en situation particulière (jours fériés ou pont, et en ce moment avec les circonstances exceptionnelles liées à la situation de confinement).

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne. Les décès transmis par les communes ayant opté pour une transmission dématérialisée au 1er avril 2020 sont mises à disposition jusqu'au jour J-6 (J étant la date d'extraction) (les informations les concernant sont transmises plus rapidement à l'Insee). Pour ces communes, les décès survenus en 2020 peuvent être comparés directement aux décès survenus en 2019 et 2018, sans prendre en considération les évolutions des taux de dématérialisation entre 2018, 2019 et 2020 (ce champ de communes étant « constant »). Ces communes « dématérialisées » enregistrent environ 90 % des décès totaux. Le nombre de décès total par département est également disponible, pour l'ensemble des communes, jusqu'au jour J-10 (J étant la date d'extraction) car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que ces données sont provisoires et révisées à chaque nouvelle publication. Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler précocement des changements de tendance.

D'autre part, les chiffres de décès publiés par l'Insee et Santé Publique France sont différents. Compte tenu des missions de ces deux organismes et de la méthodologie respective d'analyse et d'utilisation des données, ils ne peuvent donc pas être comparés. Enfin, l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) a pour mission d'améliorer la santé de tous par le progrès des connaissances sur le vivant et sur les maladies, l'innovation dans les traitements et la recherche en santé publique.

Pour en savoir plus :



Nombre de décès quotidiens France, régions, départements

(www.insee.fr/fr/statistiques/4487854#consulter-sommaire)

L'excédent des décès et son lien avec la densité de la population sur le territoire.

(www.insee.fr/fr/statistiques/4488433)

Les décès selon le pays de naissance.

(www.insee.fr/fr/statistiques/4627049)

La comparaison de la surmortalité dans les pays européens.

(www.insee.fr/fr/statistiques/4637552)

Le nombre de morts liés à la Covid-19 et celui pendant la canicule de 2003.

(www.insee.fr/fr/statistiques/4764693)

Statistiques sur les décès : le mode d'emploi des données de l'Insee en 7 questions /réponses.

(blog.insee.fr/statistiques-sur-les-deces-le-mode-demploi-des-donnees-de-linsee-en-7-questions-reponses/)

Mourir de la grippe ou du coronavirus : faire parler les chiffres de décès publiés par l'Insee... avec discernement.

(blog.insee.fr/statistiques-sur-les-deces-le-mode-demploi-des-donnees-de-linsee-en-7-questions-reponses/)



Insee Centre-Val de Loire

131 rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans

medias-centre@insee.fr